

**Contrat de Plan Régional de Développement
des Formations et de l'Orientation Professionnelle (CPRDFOP)**

CONTRIBUTION A L'ELABORATION DU CONTRAT

Identité du contributeur : Instance de consultation/concertation/gouvernance

Précisez : CHEOPS REGION CENTRE VAL DE LOIRE

Date de la contribution : jeudi 30 juin 2016

Thématique concernée par votre contribution :

- Améliorer l'orientation tout au long de la vie des citoyens de la région
- Prévenir et lutter contre le décrochage en formation
- Identifier les besoins actuels et nouveaux du monde économique
- Proposer une offre de formation de qualité en lien avec les besoins et sécuriser les parcours
- Accompagner durablement dans l'emploi
- Favoriser l'égalité d'accès à l'orientation et à la formation
- Evaluer nos actions

Coordonnées de la personne ressource : E MESEGUER Cap Emploi18, D THEVENET Cap Emploi45

Souhaitez-vous que votre contribution soit publique sur le site ETOILE ? Oui Non

Contribution

Format conseillé : 5600 signes, soit environ 2.5 pages

Préambule :

Les questions d'Orientation, de Formation et d'Emploi des personnes en situation de handicap(s) doivent être transverses et abordées dans chaque thématique. CHEOPS participe activement aux différentes commissions déclinées dans le cadre du CREFOP ainsi qu'aux instances régionales de régulation de la politique publique pour l'Emploi sur le territoire.

En qualité d'acteur du SPE, nos adhérents (Cap Emploi) contribuent déjà à la mise en commun et déclinaison des outils d'Orientation et de Formation existants. Toutefois nous souhaitons attirer une attention plus particulière sur 3 thématiques.

1- Prévenir et lutter contre le décrochage en Formation

Les causes de ce phénomène sont multifactorielles (cognitive, comportementale, sociale, familiale, médicale, de mobilité...). Afin de mieux anticiper, il nous paraît important d'intensifier la collaboration avec les référents formation existants au sein des OF et, conjointement avec l'AGEFIPH, de promouvoir ce type de compétence au sein de ces structures.

Depuis 2016, la création d'un corps unique de psychologues de l'éducation nationale vise à modifier le référentiel métier. En plus d'un master en psychologie ces professionnels bénéficieront d'une année de formation en alternance qui débouchera sur une certification. Nous souhaiterions que dans cette formation CHEOPS apporte son expertise sur les questions d'Orientation des personnes en situation de handicap(s).

2- Identifier les besoins actuels et nouveaux du monde économique

Nos adhérents développent dans leur territoire respectif des plans d'actions visant à intensifier la démarche GPEC (TH) auprès de leurs clients employeurs privés ou publics. Il nous semble important dans la logique des plans territoriaux, que CHEOPS soit associée aux travaux du SREDII.

Les actions menées par nos adhérents sur la question de l'alternance doivent être consolidées et amplifiées car nous restons convaincus de l'efficacité de ces parcours pour obtenir un emploi durable.

Par ailleurs, l'appétence pour l'économie sociale et solidaire pour les personnes handicapées les plus éloignées de l'emploi nous semble être un axe à développer.

3- Favoriser l'égalité d'accès à l'orientation et à la formation.

Le public DBOE, est souvent moins qualifié et plus éloigné de l'emploi que les autres publics. Afin de garantir un nombre d'entrées croissant des personnes en situation de handicap(s) en formation, les personnes les plus éloignées de l'emploi devraient, après évaluation conjointe entre Cap Emploi et l'organisme, bénéficier d'un volant d'heures complémentaires supérieures à 10% de la volumétrie globale.

Nous demandons la généralisation d'un visa de type « Compétences d'avenir » destiné à un travail sur le « savoir vivre », un travail essentiel avant toute entrée en formation ou en emploi. Des périodes d'application en entreprises permettraient de garantir cette acquisition.

Concernant les freins liés à la mobilité, nous partageons la volonté du développement « d'E - Logement » sur l'ensemble de la région et notamment sur les bassins ruraux.

Propositions d'outils / d'actions à envisager ? À développer ?

- Intensifier la coordination et la création de référent handicap(s) au sein des organismes de formation.
- Participer à la formation des professionnels de l'orientation de l'éducation nationale.
- Participer aux travaux du SRDEII
- Consolider les actions de promotion de l'alternance.
- Intensifier les relais avec l'économie sociale et solidaire.
- Généralisation de volant d'heures complémentaires pour les personnes les plus éloignées de l'emploi
- Création d'un visa « Savoirs Vivre » avec application en entreprises.
- Promotion du service E-Logement